



Peut-on refuser une mutuelle obligatoire

Par **titoune**, le **11/03/2011** à **15:50**

Bonjour,

Avant j 'avais la mutuelle de mon choix or quant j'ai repris mon travail après mon congé maternité, mon entreprise m a imposé sa mutuelle en me disant qu'elle était désormais obligatoire. Cette mutuelle est plus cher que la mienne et rembourse moins bien. Je ne trouve pas cela très juste. Ne peut on rien faire ?